



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
02.07.2009

Date de la convocation des conseillers :
02.07.2009

point de l'ordre du jour no:
07

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 10 juillet 2009

Présents : Hinterscheid, Braz, Spautz, Tonnar échevins, Hannen, Huss, Jaerling, Codello, Hildgen, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Snel, Roller, Knaff, Zwally, Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet: Contrat de prestation de services entre la Ville et la société
Südstrom sàrl**

Vu le contrat de prestation de services signé entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la société Südstrom s.à.r.l. en date du 6 juillet 2009;

Considérant que ledit contrat a pour objet de définir l'étendue des différentes prestations mutuelles de services entre propriétaire et gestionnaire du réseau et d'en régler la rémunération ;

Considérant que ledit contrat a également pour objet la mise en place d'un cadre définissant les relations entre Südstrom et la Ville d'Esch-sur-Alzette relativement à la mise à disposition d'infrastructures et de matériel ainsi qu'à la prestation par les services techniques de la Ville d'Esch-sur-Alzette de tous travaux en relation avec le réseau de distribution, auquel Südstrom pourra recourir afin que celle-ci puisse assurer d'une part ses obligations de gestionnaire du réseau de la Ville d'Esch-sur-Alzette et d'autre part ses obligations issues de contrats commerciaux qu'elle a souscrit avec ses propres clients consommateurs d'électricité ;

Vu les conditions et prestations fixées dans ce contrat de prestation de services;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide
à l'unanimité**

d'approuver le contrat de prestation de services signé par la Ville d'Esch-sur-Alzette et la société Südstrom s.à.r.l.;

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10/07/2009
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre